Concert'EAU

Bulletin environnemental du **COGESAF**

Octobre 2011 • Vol. 6, n° 2

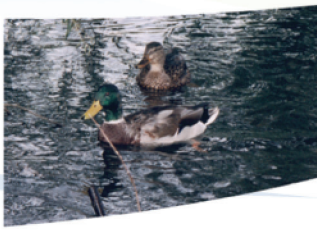

Sommaire

Mot du Président 3

Mot de la Directrice générale 6

Remerciements 6

À l'agenda. 7

Des nouvelles du COGESAF 8

Le PDE en marche! 9

La chronique des CLBV 10

Eau'Courant 11

www.cogesaf.qc.ca

Bulletin réalisé par le COGESAF

Coordination : Stéphanie Martel
Rédaction : Gabriel Diab, Catherine Frizzle, Julie Grenier, Nacim Khennache,
Graphisme : André Vuillemin

Pour nous rejoindre :
5182, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 1H4
Tél. : 819 864-1033
Télec. : 819 864-1864
Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca
Site Internet : www.cogesaf.qc.ca

Devenez membre du COGESAF

À titre de membre du COGESAF vous serez informé de la tenue de nos activités telles que colloques, journées d'étude, conférences, ainsi que des activités organisées par d'autres organismes en lien avec la gestion de l'eau. Vous recevrez également notre bulletin d'information. Votre contribution nous aidera à mettre de l'avant des solutions durables à l'amélioration de notre environnement par une meilleure qualité de l'eau.

Pour adhérer, consultez notre site Internet **www.cogesaf.qc.ca** dans la section Devenir membre afin de remplir le formulaire d'adhésion en ligne. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter!

Soyez informés!

Abonnez-vous aux fils d'actualités du COGESAF et restez toujours informés :
- Des dernières nouvelles
- Des chroniques des CLBV
- Des événements à surveiller
- Des nouveautés du portail de l'eau

Rendez-vous au **www.cogesaf.qc.ca**

Mot du Président

Jean-Paul Raîche
Président du COGESAF

LES PLANS DIRECTEURS DE L'EAU ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le gouvernement québécois, comme les pays européens, veut réduire les émissions des gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020 par rapport à 1990. Le Québec émettrait alors 8 tonnes de gaz à effet de serre par habitant, au lieu des 10 actuelles. La priorité des investissements concernerait alors le secteur des transports, responsable de près de 40 % des émissions, et du secteur industriel, responsable de 30 %. Les groupes environnementaux auraient préféré une réduction d'au moins 25 %.

Plan d'action 2006-2012 : priorité réduction des GES

Un plan d'action a été adopté en 2006 par le gouvernement québécois : *Le Québec et les changements climatiques, un défi pour l'avenir*. Ce plan, qui se termine en 2012, comprend des actions de réduction et d'évitement des émissions de GES et des actions d'adaptation aux changements climatiques. La mise en œuvre de ce plan s'appuie sur des ressources d'environ 1, 55 milliards de dollars soit 250 millions par année selon le MDDEP (Plan d'action, page 3). Ce plan comprend 6 mesures sur 26 par rapport à l'adaptation : 34 M$ pour instaurer des mécanismes de prévention et d'atténuation des impacts sur la santé et la sécurité publiques, 24 M$ pour consolider des réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air, 6,6 M$ pour des évaluations et des recherches par rapport à la fonte du pergélisol et à l'érosion côtière, 6 millions pour déterminer la vulnérabilité des forêts et intégrer les effets anticipés dans la gestion de la ressource, 12,4 M$ pour renforcer les modes de gestion de l'eau et de la qualité de l'air et 10 M$ pour soutenir la programmation du Consortium OURANOS. Le budget associé à l'adaptation est donc de 6 %. Et plusieurs de ces mesures concernent des études de vulnérabilité, des réseaux de surveillance et de recherche.

Plan d'action 2013-2020 : qu'en sera-t-il de l'adaptation?

Il y a actuellement des consultations pour un nouveau plan 2013-2020. Des informations circulent à l'effet que ce nouveau plan concentrerait encore les actions sur la mitigation par rapport à l'adaptation dans une proportion de 90 à 95 %. Certes la réduction des GES est fondamentale dans un contexte politique de négociation internationale où le Québec essaie de faire mieux que les provinces canadiennes et, autant que possible, aussi bien que les autres pays, en particulier européens, mais cette proportion est-elle légitime? Le Québec ne produit que 0,2 % des émissions mondiales des GES et le Canada, 1,5 %.

La Table Ronde Nationale sur l'Environnement et l'Économie (TRNEE) vient de publier un rapport, *Le prix à payer : répercussions économiques du changement climatique pour le Canada*, (2011). Elle rappelle que la proportion canadienne des GES «représente une infirme partie des émissions de partout ailleurs», que «les émissions étrangères, et pas seulement les nôtres, représentent le principal risque économique pour le Canada» (page 125). Après avoir chiffré les coûts économiques à 5 milliards par année en 2020, elle estime que ces coûts varieraient entre 21 et 43 milliards par année selon les scénarios climatiques et de croissance économique. Pour conclure que «l'adaptation au changement climatique peut entraîner des économies en réduisant les répercussions physiques et économiques» (page 126). Leur analyse de stratégies d'adaptation dans le secteur forestier, les régions côtières et la santé permet d'affirmer que des actions seraient efficientes. Les efforts devraient toutefois s'inscrire dans des plans à l'échelle locale, sectorielle, provinciale et régionale. (Page 127).

On peut espérer que tout en prônant des mesures de mitigation, le nouveau plan intégrera des actions d'adaptation, sinon à court terme du moins à l'horizon des années 2015-2020. En présentant des mesures concrètes qui devraient émerger des nombreuses études et recherches financées lors du plan 2006-2012. D'ailleurs plusieurs recherches universitaires pilotées par OURANOS portent sur les milieux hydriques selon une approche de gestion par bassin versant.

Suite...

... suite

Eau et changements climatiques

Les experts font consensus. Avec l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des évènements climatiques extrêmes, les principaux impacts appréhendés des changements climatiques porteront sur l'eau : modification des régimes de ruissellement, d'écoulement et d'évaporation avec des impacts sur la quantité d'eau de surface et souterraine, variation des débits en hiver ou en été avec des crues soudaines ou des débits minimaux réduits, devancement des crues printanières, augmentation des risques d'inondation, modification des comportements des tributaires avec impact sur le St-Laurent, possible augmentation des besoins pour l'irrigation agricole dans certaines régions à cause de la sécheresse, augmentation de la vulnérabilité des infrastructures de drainage, variation de la disponibilité en eau dans un contexte d'augmentation des approvisionnements en eau potable, concentration des polluants à cause de la diminution de la quantité d'eau, élévation de la température de l'eau avec ses conséquences écosystémiques, invasion d'eau salée dans certaines régions, disparition ou modification des milieux humides, pertes d'habitats et extinction de certaines espèces. (Consulter *Savoir s'adapter aux changements climatiques*, OURANOS. 2010)

Ces impacts exigeront des mesures d'adaptation efficaces pour les collectivités, des mesures de renforcement des capacités et non seulement des comportements de résilience ou de résistance. Ils impliqueront des modifications dans la gestion intégrée de la ressource eau (GIRE) et de meilleures connaissances au sujet des principales vulnérabilités. Les gestionnaires de l'eau devront tenir compte des impacts des changements climatiques dans les activités de planification dans l'élaboration de nouvelles politiques hydriques ou de plan directeur de gestion de l'eau et non seulement des modifications d'infrastructures

Actions d'adaptation aux changements climatiques dans les PDE.

Les décisions d'adaptation prises dans un secteur peuvent avoir des conséquences pour d'autres secteurs. On doit planifier en tenant compte de l'Interrelation, de l'interdépendance, d'une approche multisectorielle. Le choix des mesures d'adaptation dans une approche intégrée à l'échelle d'un territoire approprié, soit le bassin versant, s'impose. Le gouvernement québécois le reconnaît dans son Plan d'action 2006-2012 en écrivant : «En ce qui a trait à la gestion de l'eau, l'approche par bassin versant constitue un mode de planification tout à fait approprié à l'adaptation aux effets des changements climatiques» (page 39). Cette approche exigera davantage de ressources pour les organismes de bassin versant dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques. On peut prévoir une augmentation de situations concurrentielles et conflictuelles. Il sera nécessaire de convaincre les gestionnaires locaux et régionaux de l'importance de tenir compte des changements climatiques dans une approche préventive , par exemple, pour leur planification d'équipements, pour la mise en place de politiques de réduction de la demande en eau potable ou encore de protection des bassins versants, et cela en tenant compte non seulement de leur territoire administratif immédiat. De les convaincre parfois de la nécessité de passer de la construction d'infrastructures coûteuses, et pas nécessairement efficaces, à la gestion de l'eau pluviale sur l'ensemble du bassin versant.

Les organismes de bassin versant devront mieux connaître les risques, les vulnérabilités, les opportunités et les effets appréhendés des changements climatiques sur les ressources en eau de leur bassin versant afin d'enrichir le diagnostic des principaux problèmes déjà répertoriés. Ils devront planifier dans leur plan directeur de l'eau des actions portant sur la sensibilisation et l'éducation des décideurs, des acteurs et des citoyens afin d'accroître leur volonté d'intervention ainsi que planifier des actions concrètes d'adaptation par exemple pour la gestion des eaux pluviales en milieux urbains, agricoles et forestiers, de la gestion des eaux des rivières et des aquifères. Plusieurs techniques sont déjà connues pour la rétention, l'infiltration et l'utilisation parcimonieuse de l'eau selon les milieux. Pour cela, ils devront s'intéresser aux recherches qui se font actuellement dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et surtout développer leurs connaissances des orientations politiques et des règlements locaux ayant directement ou indirectement des mécanismes d'adaptation ainsi que leurs connaissances des outils et des techniques proposées pour s'adapter aux changements climatiques.

Suite...

... suite

Pour une reconnaissance de mesures d'adaptation dans le Plan d'action 2013-2020 et du rôle des organismes de bassin versant.

Nous pensons que le gouvernement québécois doit davantage prendre en considération l'importance de mesures d'adaptation dans son prochain plan d'action sur les changements climatiques. Les citoyens qui subiront les effets directs des inondations, des sécheresses, de la chaleur et des autres conséquences exigeront des décideurs qu'ils planifient et investissent non seulement dans des mesures de mitigation, mais davantage dans des mesures qui accroissent la sécurité et le bien-être des citoyens. Surtout dans un contexte où les causes et les actions de réduction des GES sont d'ordre mondial.

De plus, nous pensons que ce prochain Plan d'action 2013-2020 devrait concrètement présenter une mesure spécifique concernant les organismes de bassin versant en reconnaissant leur mission définie dans la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* soit «d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre». Les Plans directeurs de l'eau doivent tenir compte des changements climatiques et présenter des actions d'adaptation qui tiennent compte de la réalité des bassins versants.

Pour une approche gouvernementale intégrée en gestion de l'eau

Le gouvernement québécois a adopté en 2002 une Politique nationale de l'eau qui comprend 57 engagements. Depuis, de nombreux règlements et stratégies ont été ensuite proposés ou adoptés par différents ministères : qualité et conservation de l'eau potable, captage des eaux souterraines, transfert d'eau hors bassin du Saint-Laurent, stratégie de protection des sources d'eau potable, redevances sur les prélèvements d'eau. Plusieurs programmes ont également été mis en place par autant de ministères, dont le MAMROT et le MAPAQ. Un plan sur les algues bleu-vert et un autre sur les changements climatiques ont été mis en œuvre par le MDDEP et plusieurs ministères. L'eau concerne 12 ministères québécois. Ils développent tous, de façon morcelée, des approches concernant leur champ de compétence limité. N'est-il pas temps que le gouvernement développe une vision intégrée de gestion de l'eau et propose rapidement un Plan de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) ?

Mot de la Directrice générale

Stéphanie Martel
Directice générale

À la lecture de cette édition automnale du Concert'EAU, vous constaterez que nous nous sommes donné une ligne directrice au sein de l'équipe. Vous parler de la gestion des eaux pluviales en milieu urbain! Évidemment, ce n'est pas étranger à la deuxième édition du Rendez-vous international sur la gestion de l'eau : des outils pour agir qu'organise le COGESAF, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et la Ville de Sherbrooke. Vous retrouverez, dans cette édition du Concert'EAU, un aperçu des différentes conférences qui y seront présentées, la liste de nos partenaires, sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu, notre comité organisateur et bien plus. Je tiens personnellement à les remercier de leur engagement et de leur confiance envers le COGESAF. Jusqu'à maintenant, le nombre d'inscriptions nous indique qu'ils ont eu raison de nous faire confiance. Cet événement sera assurément une excellente occasion de partager connaissances, expertises, et contacts! J'en profite également pour remercier chaleureusement Nacim Khennache, coordonnateur de la deuxième édition du Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau : des outils pour agir, qui tient cet événement à bout de bras et qui fait un travail remarquable. Merci pour ton dévouement et ton professionnalisme!

Pour tous ceux qui seront parmi nous lors de cet événement, je vous souhaite bon Rendez-vous et au plaisir de vous y rencontrer!

Stéphanie Martel

Remerciements

Au printemps dernier, le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ) a lancé une démarche provinciale visant l'augmentation du financement des organismes de bassins versants et la mise sur pied de programmes de financement pour la mise en oeuvre des actions des Plans directeurs de l'eau. Le COGESAF a pris part à cette démarche et a sollicité l'appui de ses partenaires. Plus de 70 partenaires, provenant de tous les secteurs d'activités, ont déjà répondu à l'appel et nous ont manifesté leur appui. **Nous tenons à les en remercier!**

Veuillez noter, pour celles et ceux qui n'auraient pas encore eu l'occasion de le faire, vous avez jusqu'au 30 octobre 2011 pour le faire.

À l'agenda...

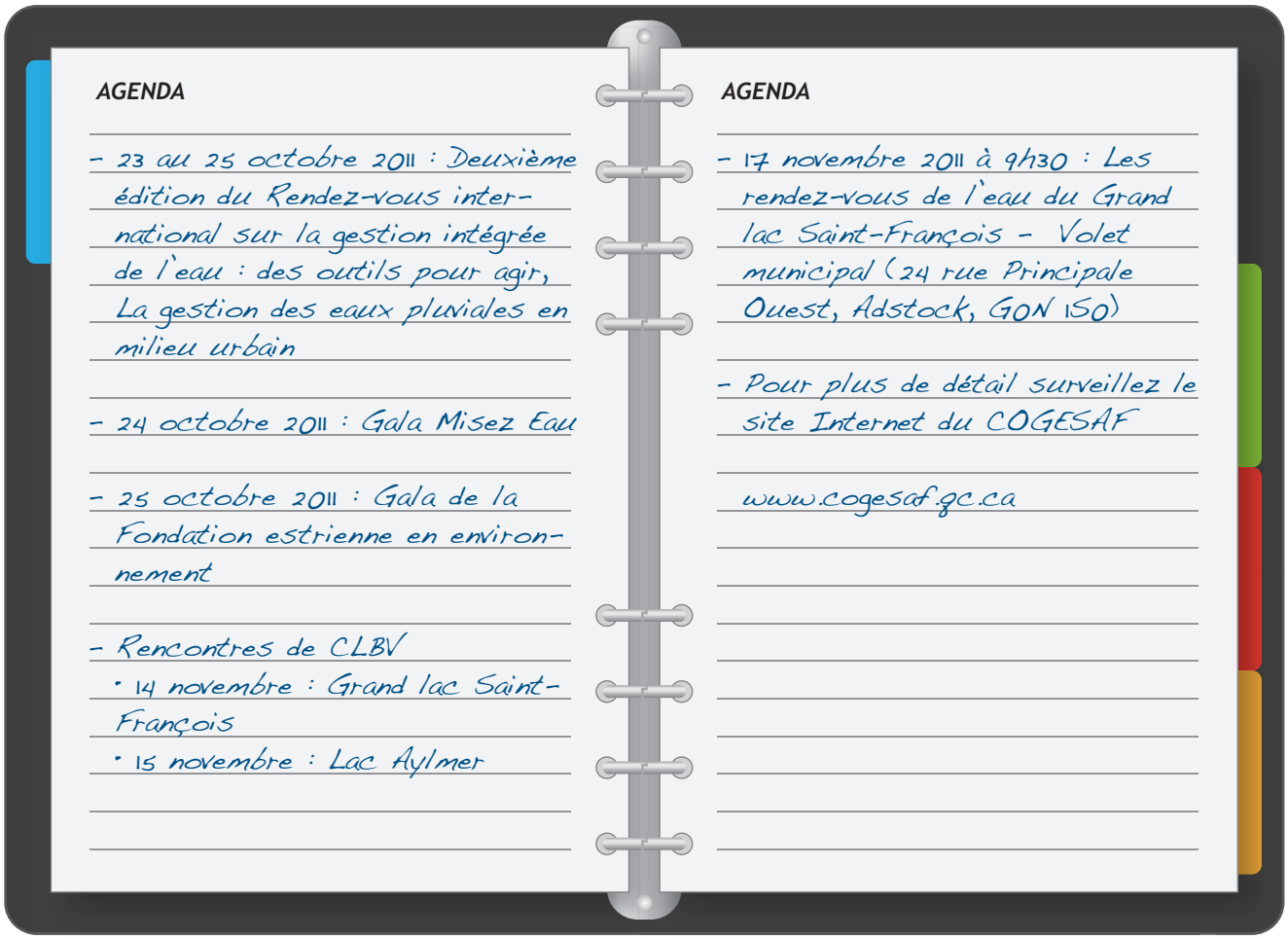

Journée de la géomatique

Date : Le mercredi 16 novembre 2011, de 9 h à 17 h

Type : Conférences et séminaires

Description :

La journée de la géomatique, célébrée internationalement depuis plusieurs années, vise à faire connaître l'utilisation et l'utilité des systèmes d'information géographique et plus largement de la géographie, de la télédétection et de la géomatique, dans la vie de tous les jours. La journée sera consacrée à une série de conférences sur le thème de la relève en géomatique. D'autres activités comme une séance d'affiches, des kiosques d'exposants et du géocachning seront au programme. Nouveauté cette année: une démonstration d'équipement à la station de recherche SIRENE fera partie du programme. La journée se terminera par un cocktail et un tirage de prix de présence. Venez nombreux, ces activités sont offertes gratuitement !

Public : Tous

Lieu : Centre culturel, Campus principal de l'Université de Sherbrooke

Plus d'information et inscription en ligne : http://pages.usherbrooke.ca/journeegeomatique/

Des nouvelles du COGESAF

Gabriel Diab
Coordonnateur de projets

AMÉNAGER DES RUISSEAUX POUR FAVORISER LA TRUITE

De 2007 à 2010, un projet s'inscrivant dans le cadre du *plan d'action concertée sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse* avait cours dans quatre petits bassins versants agricoles de l'Estrie. Bon nombre de mesures ont été mises en place et plusieurs actions ont été entreprises par les agriculteurs pour réduire l'impact de leurs activités sur la qualité de l'eau. Dans ce contexte et en parallèle à un suivi physico-chimique de la qualité de l'eau, une caractérisation des communautés de poissons a permis de localiser certaines zones favorables à la truite mouchetée, espèce très sensible à la dégradation de l'eau. Afin de revitaliser l'habitat du poisson et de poursuivre sur la mobilisation déjà bien entamée, des aménagements ont eu lieu au cours de l'été 2011 dans les ruisseaux Brook, Racey, Cordon et Veillette.

Aménager des frayères

La caractérisation des cours d'eau réalisée en 2010 a permis de constater que les conditions pour le frai de la truite mouchetée étaient souvent sous-optimales. Dans bien des cas, l'épaisseur d'eau était insuffisante ou encore, le gravier était colmaté par des sédiments fins. La mise en place, au cours des dernières années, de mesures réduisant l'érosion permettait de croire au succès de la restauration de sites dégradés. Des seuils ont donc été aménagés pour donner une épaisseur d'eau et une vitesse de courant optimale et du gravier a été ajouté pour constituer le lit des frayères. Au total, six sites ont été aménagés dans les quatre bassins versants à l'étude. À moyen terme, on peut espérer que ces aménagements permettront de favoriser la reproduction de l'espèce et donc, d'accroître les populations de truites mouchetées. Cette situation pourrait favoriser la recolonisation par cette espèce de tronçons de ruisseau qui ont vu la qualité de leur eau s'améliorer.

Site 1 ruisseau Veillette

Modifier des ponceaux

Afin de s'assurer que les poissons peuvent circuler librement entre les différentes sections de ces ruisseaux, il importe d'apporter des correctifs à certaines traverses de cours d'eau. En ce sens, plusieurs ponceaux sont installés trop haut ce qui rend impossible le passage du poisson. Pour pallier cette situation, deux ponceaux ont été réaménagés dans le bassin du ruisseau Cordon. Dans le premier cas, l'installation de deux seuils a permis de créer une échelle à poisson qui favorise la montaison de la truite. Dans le second cas, un ponceau de voirie municipale a été complètement remplacé et abaissé pour limiter l'érosion et pour faciliter la circulation du poisson.

Dans l'ensemble du projet, la collaboration et la participation des partenaires ont été considérables. Deux municipalités et une MRC, le groupement Aménagement forestier et agricole des sommets, la Corporation de conservation du boisé de Johnville et plusieurs agriculteurs ont notamment mis l'épaule à la roue pour assurer la réussite de cette entreprise. Ce projet est réalisé avec la contribution financière de la Fondation de la faune du Québec et de Syngenta.

Des nouvelles du COGESAF

Catherine Frizzle
Biologiste et coordonnatrice de projets

D'OÙ VIENNENT LES SÉDIMENTS DU BASSIN VERSANT?

Le projet d'Aménagement intégré de la forêt du bassin versant du ruisseau Bernier a récemment permis de travailler sur l'apport de sédiment dans les cours d'eau. Bien que ce projet ne se passe pas en milieu urbain, les problématiques et les solutions existent aussi en milieu forestier!

Au cours de l'été 2011, près de 40 traverses ont été caractérisées afin de prioriser les interventions correctives en lien avec l'habitat du poisson. Nous avons constaté deux situations caractéristiques 1) le ponceau n'est pas de taille suffisante pour évacuer l'eau qu'il reçoit, le chemin et les abords du ponceau sont endommagés 2) le ponceau n'est pas suffisamment enfoui sous le lit du cours d'eau et la chute occasionnée empêche le poisson de circuler. D'autres cas ont été observés : des fossés sont connectés directement aux cours d'eau. Ces fossés reçoivent les eaux de ruissellement de chemin et apportent, dans les temps de pluie, une quantité importante de sédiments dans le cours d'eau, ce qui nuit à l'habitat du poisson

Arrivée de sédiments d'un fossé vers le cours d'eau

Pour corriger la situation, il faut imaginer le réseau de fossés comme un réseau hydrographique en soit. Règle générale, il est suggéré de dévier chaque fossé 20 mètres avant l'arrivée au cours d'eau. Le bassin doit être vidé à l'occasion et pour ce faire, on installe une barrière à sédiment, de la paille ou du foin afin d'éviter que le brassage des sédiments occasionne leur migration dans le cours d'eau. Si la pente est trop importante, des seuils peuvent être installés dans le fossé afin de réduire la vitesse de l'eau. La gestion intégrée d'un bassin versant nous apprend à identifier le problème, la solution, mais surtout, les partenaires qui uniront leurs efforts pour améliorer la qualité de l'eau!

Le PDE en marche!

Catherine Frizzle • *Biologiste et coordonnatrice de projets*

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La mise en œuvre du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François se concrétise par l'engagement de partenaires dans la réalisation des actions. Pour le COGESAF, ces engagements prennent la forme d'une entente de bassin versant dans laquelle tous les partenaires s'engagent dans la réalisation d'une action donnée, avec un indicateur de réussite donné, ainsi qu'une date d'échéance fixée.

Le COGESAF a entrepris des démarches dans les derniers mois et est heureux de constater que la plupart des partenaires sollicités au cours ont manifesté leur intérêt à signer ces ententes. Nous avons, à l'heure actuelle, près d'une dizaine d'ententes qui sont en voie d'être signées.

Nous profiterons de l'automne pour souligner les engagements de ces partenaires puisque pour le COGESAF, ils démontrent l'excellente collaboration tissée avec ces organisations au fil du temps. Des rencontres de comités locaux de bassin versant permettront donc d'officialiser ces ententes de bassin. Ces rencontres auront lieu au mois de novembre. Pour être informés des dates, consultez notre site Internet au www.cogesaf.qc.ca ou communiquez avec nous.

Chroniques des CLBV

Pour en savoir plus sur le bassin versant de la rivière Saint-François, consultez les chroniques de CLBV les plus récentes :

Un projet d'aménagement durable des forêts finaliste au gala de la Fondation estrienne en environnement

Aménagement forestier et agricole des Appalaches (AFAA) et Aménagement forestier et coopératif de Wolfe (AFCW) ont été nommés parmi les finalistes lors du dévoilement des organismes en lice pour le prix d'excellence en environnement de la Fondation estrienne en environnement le 23 septembre dernier.

Lire la suite...

La gestion des eaux de pluie en milieu urbain, un coffre à outils extraordinaire pour la qualité de l'eau

Les acteurs du bassin versant de la rivière Magog ne seront pas en reste quant à la gestion des eaux de pluie sur leur territoire.

Lire la suite...

Les municipalités du bassin versant de la rivière Saint-Germain s'engagent!

Le COGESAF a reçu une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation afin de caractériser les apports de phosphore en provenance des tributaires de la rivière Saint-Germain.

Lire la suite...

Un Plan directeur de l'eau pour le bassin versant de la rivière Magog

La ville de Sherbrooke, la Ville de Magog et la MRC Memphrémagog, en collaboration avec le COGESAF, déposent le Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Magog

Lire la suite...

Adstock innove en caractérisant ses traverses de cours d'eau

À l'été 2010, pas moins de 170 traverses de cours d'eau ont été caractérisées et priorisées sur le territoire de la municipalité d'Adstock par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière.

Lire la suite...

Le Petit-lac-Saint-François dans la mire des chercheurs

Le bassin versant du Petit-lac-Saint-François fera l'objet de projet de chercheurs en provenance de plusieurs universités.

Lire la suite...

Projet de bande riverain en milieu agricole au Grand lac Saint-François

Le bassin versant du Grand lac Saint-François fera l'objet d'un projet d'identification des bandes riveraines règlementaires en milieu agricole au cours de l'été 2011.

Lire la suite...

L'association des propriétaires de boisés de la Beauce est maintenant certifiée FSC

Un vent de changement souffle actuellement sur les pratiques forestières et les syndicats de producteurs de bois ont attrapé au vol l'occasion de démontrer leur participation dans la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement et du développement durable.

Lire la suite...

Nacim Khennache
Coordonnateur
du Rendez-vous

2e édition du Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau « *la gestion des eaux pluviales en milieu urbain* » MISSION RÉUSSIE

MESSAGE DU COMITÉ ORGANISATEUR

L'initiative du COGESAF en partenariat avec la Ville de Sherbrooke et l'Université de Sherbrooke a réussi à rassembler différents acteurs, d'horizon différent, d'ici et d'ailleurs, autour d'un projet multidisciplinaire ayant pour objectif de créer une plateforme de mobilisations des connaissances et d'expériences afin d'améliorer les diverses pratiques de gestion durable des eaux pluviales.

Les membres du comité organisateur ont travaillé très fort, durant plus d'un an, pour vous offrir une programmation dont nous sommes plus que fières. Des États-Unis à la Nouvelle-Zélande, de Vancouver à Lyon, de Québec à Trois-Rivières, 60 conférenciers répartis en 21 ateliers multidisciplinaires offriront des connaissances et des expériences concrètes afin d'améliorer les diverses pratiques de gestion durable des eaux pluviales.

L'organisation du Rendez-vous est impatiente d'accueillir plus de 400 participants le 23 octobre prochain au **Centre de foires de Sherbrooke** et profite du Concert'EAU afin de remercier les membres du comité de programmation, nos partenaires, nos commanditaires et exposants, pour avoir osé et supporté le projet.

Le comité organisateur

Jean-Paul Raîche - *COGESAF*

Bertrand Côté - *Université de Sherbrooke*

Michel Cyr - *Ville de Sherbrooke*

André Lavoie - *Université de Sherbrooke*

Robert Leconte - *Université de Sherbrooke*

Nacim Khennache - *COGESAF*

Stéphanie Martel - *COGESAF*

PROGRAMMATION

ACTIVITÉ D'OUVERTURE – Dimanche 23 octobre 13h30 à 17h00

Un panel d'ouverture regroupant des chercheurs de renom portera sur le film « L'eau, la nature et la ville » écrit par M. Bernard Chocat et Mme Élodie Brelot

Membres du panel :

Bernard Chocat - Directeur du Laboratoire de Génie civil et d'Ingénierie Environnement de l'Institut National des Sciences appliquées (INSA) de Lyon Président du comité scientifique des conférences NOVATECH - *France*

Jiri Marsalek - Chef, section de la gestion des eaux urbaines Environnement Canada

Mohamad Osseyrane - Directeur de projets en hydrologie urbaine - BPR CSO – *Canada*

Gilles Rivard - Directeur de projets en hydrologie – GENIVAR - Canada

Pierre Baril - Directeur général - OURANOS – *Canada*

Michael D'Andrea - Division de la gestion des eaux de la Ville de Toronto - *Canada*

Robert Traver - Professeur au Département de Génie civil et environnemental de l'Université de Villanova - É.-U.

L'eau, la nature et la ville

(Regards croisés sur l'eau dans sa parenthèse urbaine)

Un film écrit par Bernard Chocat et Elodie Brelot,
réalisé par Jérôme Surroca,
avec la participation de
Michel Corajoud, Erik Orsenna et Corinne Lepage
Film produit par Média-Pro et le Graie

L'EAU LA NATURE ET LA VILLE : un film, pour partager la connaissance et faire évoluer le regard

La réalité de l'eau apparaît *dans sa diversité et sa complexité. Les illustrations et intervenants amènent chacun à se rendre compte de l'importance de sa présence en ville. Ils montrent à quel point les changements actuels, qu'ils soient sociaux, économiques* ou climatiques, nécessitent de changer de façon profonde les relations entre l'eau, la nature et la ville, et donc de faire évoluer les techniques et les organisations.

DES ATELIERS CONCRETS ET MULTIDISCIPLINAIRE – Lundi 24 et Mardi 25 octobre 8h30 à 17h

3 salles en simultanées, 60 conférenciers répartis en 21 ateliers ayant pour objectif de mobiliser les connaissances par la présentation projets concrets dans les domaines de l'urbanisme, l'architecture de paysage, l'environnement, l'ingénierie, et plus.

> Salle Université de Sherbrooke : Évaluation des nouvelles techniques de collecte et d'assainissement des eaux pluviales

RÉTENTION ET BIOFILTRATION

ÉCOSYSTÈME URBAIN

PHYTOTECHNOLOGIE I

PHYTOTECHNOLOGIE II

CONTRÔLE À LA SOURCE : INFILTRATION ET FILTRATION

CONTRÔLE À LA SOURCE: TOIT VERT

GOUVERNANCE LOCALE À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

> Salle COGESAF : Gouvernance, outils et stratégies d'aménagement et de planification territoriale

DÉVELOPPEMENT À FAIBLE IMPACT I

DÉVELOPPEMENT À FAIBLE IMPACT II

INSTRUMENTS LÉGISLATIF

STRATÉGIE DE PLANIFICATION URBAINE

ÉTUDE DE CAS : VILLE DE TORONTO

ÉTUDE DE CAS : VILLE DE BRUXELLES

ÉTUDE DE CAS : VILLE DE QUÉBEC

> Salle Ville de Sherbrooke : Outils de modélisation

GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT

FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX ET IDENTIFICATION DES POLLUANTS

HYDROLOGIE ET PLUVIOMÉTRIE

GESTION EN TEMPS RÉEL DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU URBAINS

OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION: TECHNOLOGIE GÉO SPATIALE

MODÉLISATION DES BASSINS DE DÉCANTATION

Pour plus d'information : www.rv-eau.ca – programme

ÉCORESPONSABLE

Consciente des enjeux environnementaux et de sa mission éducative, l'Université de Sherbrooke s'est dotée d'une politique de développement durable en 2005. Afin de concrétiser cette politique, un plan d'action a été élaboré pour la période 2008-2011. Celui-ci renferme plus de 100 actions à entreprendre, dont une qui vise à rendre les événements et les pratiques qui se déroulent sur le campus écoresponsable. Des évènements tels le *Rendez-vous international* attirent un nombre important de personnes et impliquent une importante logistique, de nombreux déplacements et leur lot d'activités potentiellement néfastes pour l'environnement. L'Université de Sherbrooke souhaite que ce type d'événements se déroulent de manière écoresponsable afin d'en minimiser les impacts négatifs. Dans ce contexte, une série d'actions et de dispositifs ont été mis en place par l'organisation du Rendez-vous pour atteindre les objectifs écoresponsables de l'étiquette 3.

Pour plus d'information : www.rv-eau.ca - écoresponsable

NOS EXPOSANTS

HOSKIN SCIENTIFIQUE

JOHN MEUNIER

GENEQ INC

SOLENO

KISTERS

CUFE

TEXEL GEOSOL

UNION SAINT-LAURENT GRANDS LACS

GRANDE INC

CIMA+

ARMTEC

IBM

LECUYER ET FILS

AQUATICS INFORMATICS

RESEAU ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT ESA

MERCI À NOS PARTENAIRES

Ville de Sherbrooke

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Québec

Avec la participation de :

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère des Relations internationales
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Canada

BPR RIGUEUR ET AUDACE EN INGÉNIERIE

SOLENO La maîtrise de l'eau pluviale

IBM

CIMA+ Partenaire de génie

Merci à nos commanditaires :

M. Pierre Reid
Député d›Orford

M. Étienne-Alexis Boucher
Député de Johnson

Mme Johanne Gonthier
Députée de Mégantic-Compton

2ème édition
Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau des outils pour AGIR
Du 23 au 25 octobre 2011
Centre de foires de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec, Canada

2nd edition
International Forum on Integrated Water Management Tools for ACTION
October 23-25, 2011
Centre de foires de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec, Canada

La gestion des eaux pluviales en milieu urbain
Stormwater management in urban area